



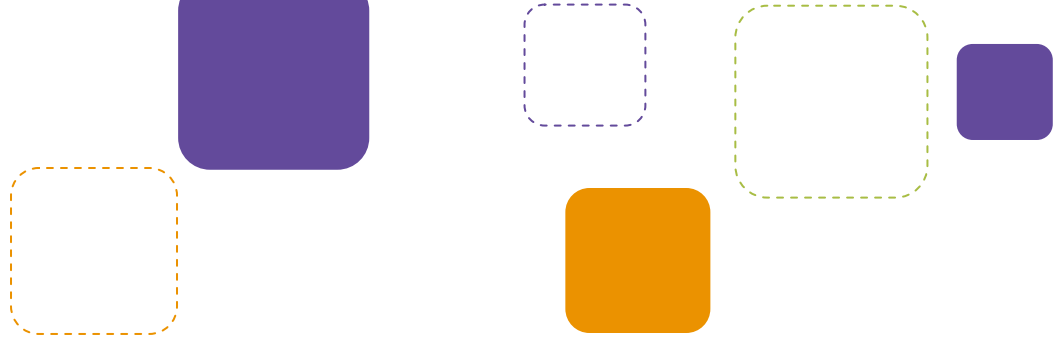
**« VALORISATION DES COMPETENCES ACQUISES
A TRAVERS LE BENEVOLAT ET AIDE A L'INSERTION
PROFESSIONNELLE DES ETUDIANTS. »**



**« Association de la Fondation
Etudiante pour la Ville - AFEV »**



**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**



Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°2 lancé en 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr le rapport d'évaluation remis au FEJ par l'évaluateur du projet.



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

THEMATIQUE : INSERTION PROFESSIONNELLE Numéro du projet AP1-212	
LE DISPOSITIF EXPERIMENTE	
Titre : Valorisation des compétences acquises à travers le bénévolat et aide à l'insertion professionnelle des étudiants	
Objectifs initiaux : 3 objectifs : Valoriser auprès du monde professionnel les compétences que les étudiants acquièrent en s'engageant dans des actions de bénévolat ; Amener les étudiants à mieux valoriser les compétences qu'ils acquièrent à travers le bénévolat ; Favoriser un accroissement du nombre de jeunes ayant un engagement dans une association ou initiateur d'un projet	
Public(s) cible(s) : 167 étudiants engagés dans des actions de bénévolat	
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté Deux actions complémentaires sont mises en œuvre sur 4 territoires universitaires : <ul style="list-style-type: none">- Une campagne de communication auprès des entreprises pour valoriser auprès des recruteurs les compétences acquises à travers le bénévolat.- Une démarche d'accompagnement d'étudiants pour leur permettre de valoriser les compétences acquises à travers le bénévolat pour leur insertion professionnelle.	
Territoire(s) d'expérimentation : Cergy, région Ile de France ; Nantes, région Pays de la Loire ; Albi, région Midi-Pyrénées ; Lyon, région Rhône-Alpes	
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : La valorisation du bénévolat est aujourd'hui diffuse et se limite à une valorisation de l'engagement et non des compétences acquises. Obtenir une mesure précise de l'impact de la formation non formelle issue du bénévolat engagé constitue la première pierre de sa véritable prise en considération dans l'insertion professionnelle.	
Partenaires techniques opérationnels : (1) Partenaires initialement indiqués dans le projet : l'Afij, les Bureaux d'Aide à l'Insertion Professionnelle et les Services Vie Etudiante des universités, le cabinet PCC (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : partenaires cités ci-dessus	
Partenaires financiers (avec montant) :	
Partenaires financiers	Montants
Fonds d'expérimentation pour la jeunesse	151 053
DGESIP	14 000
collectivités Territoriales	
- Région (Rhône Alpes, Pays de la Loire)	18 860
- Département (CG Loire Atlantique)	9 000
- Villes (Nantes)	8 667
- Université (Cergy, Albi, Nantes)	7 473
Emplois aidés (fonjep)	3 960
Partenariats privés (Fondation BNP Paribas)	39 717
TOTAL	252 730
Durée de l'expérimentation (1) Durée initiale : du 01/09/2009 au 31/12/2011 soit 28 mois. (2) Durée effective : 28 mois.	
LE PORTEUR DU PROJET	
Nom de la structure : Association de la Fondation Etudiante pour la Ville - AFEV Type de structure : association	
L'ÉVALUATEUR DU PROJET	
Cabinet Développement Social et Organisation - DS&O ; structure privée La fédération de recherche CNRS Travail, Emploi et Politiques Publiques, Université d'Evry ; structure publique	



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Introduction :

L'Afev mobilise depuis plus de 20 ans des étudiants bénévoles dans des actions d'accompagnement de jeunes en difficulté dans les quartiers populaires.

L'objectif de cette expérimentation était de démontrer l'apport d'un engagement en terme de compétences pour les bénévoles, et de tester des outils d'accompagnement à la valorisation de l'expérience.

Les compétences issues de l'engagement bénévole étant peu connues et valorisées par le monde professionnel, il s'est agi également de faire connaître aux recruteurs l'intérêt pour eux de s'appuyer sur ces compétences.

L'expérimentation s'est déroulée en plusieurs temps :

- un premier temps de préparation de l'expérimentation visant à identifier et à analyser les compétences issues d'un engagement bénévole à l'Afev et une campagne de testing de CV visant à évaluer l'intérêt des recruteurs pour les compétences issues de l'engagement bénévole

Les travaux menés auprès des étudiants ont démontré que la pratique d'une action bénévole permet aux étudiants d'enrichir leur expérience et d'acquérir des compétences qui pourront leur être utiles pour la suite de leur parcours, comme la capacité d'écoute, à transmettre, à prendre du recul ainsi que des compétences organisationnelles et de gestion de projet. Ils sont ainsi 61% à considérer que leur expérience à l'Afev a eu une incidence sur la suite de leur parcours.

La campagne de testing de CV a démontré que l'expérience bénévole n'a pas d'effet positif sur l'accès à l'emploi dans les deux secteurs testés (banque et informatique).

- un deuxième temps d'expérimentation consistant d'une part à tester un accompagnement à la valorisation de l'expérience pour des jeunes engagés à l'Afev dans 4 sites pilotes, d'autre part à la mise en place d'une campagne de communication en direction des acteurs de la formation et du recrutement.

- enfin une évaluation de l'accompagnement à la valorisation de l'expérience.

L'évaluation de l'accompagnement de la valorisation de l'expérience a montré l'intérêt d'une telle démarche, tant du point de vue des bénéficiaires, que des parties prenantes (Afev, universités, Afij).

Une deuxième campagne de testing de CV est prévue au premier semestre 2012.

En termes de calendrier de mise en œuvre, l'année 2009-2010 a constitué l'année de préparation de l'expérimentation, l'année 2010-2011 a été celle de la phase d'expérimentation, l'évaluation de l'expérimentation a pris fin au 31/12/2011.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

Le projet visait à valoriser les compétences acquises par les étudiants au travers de leur expérience d'engagement, d'une part auprès des recruteurs, d'autre part auprès d'étudiants engagés dans des actions de bénévolat. Autrement dit, il s'est agi de cerner les impacts positifs d'un engagement social pour l'insertion professionnelle.

La mise en évidence d'activités de bénévolat dans son CV peut augmenter les chances d'accès à l'emploi d'un candidat à l'embauche pour deux raisons. Premièrement, ces activités peuvent induire une augmentation des compétences de l'individu (capital humain général). Deuxièmement, participer à des activités de bénévolat peut signaler aux recruteurs des qualités d'engagement, de désintéressement, une capacité à œuvrer pour l'intérêt général. Dans ce cas, signaler des activités de bénévolat permet au recruteur d'apprécier des qualités habituellement inobservables dans une candidature à l'emploi, alors qu'elles ont potentiellement un effet sur la performance du salarié.

Il est possible qu'actuellement les recruteurs ne prennent pas suffisamment la mesure de la puissance de ce signal dans une candidature. L'Afev s'est donc proposée de mener une campagne de communication pour mettre en avant les qualités et les compétences développées par leurs bénévoles et potentiellement mobilisables dans une entreprise.

Valoriser les compétences acquises à travers le bénévolat permettra également de valoriser l'engagement de manière générale, et donc de permettre d'accroître le nombre de jeunes initiateurs de projet ou ayant un engagement dans une association, ce qui contribuera aux efforts nécessaires pour que la moitié d'une génération aient un engagement, ainsi que le préconisait le livre vert de la commission pour la jeunesse.

Pour construire le dispositif d'expérimentation, il est d'abord nécessaire d'identifier les atouts que représente le bénévolat dans le parcours du jeune et d'explorer les modalités possibles de dispositifs formels de valorisation des compétences reconnus par le monde professionnel (cette étude a été intégrée dans l'évaluation).

La démarche d'expérimentation a consisté à mettre en place un dispositif de valorisation des compétences acquises à travers le bénévolat et d'aide à l'insertion professionnelle à travers :

- Une campagne de communication auprès des recruteurs pour promouvoir les compétences acquises par le bénévolat ;
- Une démarche d'accompagnement d'étudiants pour leur permettre de valoriser les compétences acquises à travers le bénévolat pour leur insertion professionnelle. Cette démarche d'accompagnement a été menée par une association d'aide à l'insertion professionnelle, l'Afij.

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé :

200 étudiants investis dans des actions d'accompagnement individualisé de jeunes en difficulté scolaire et sociale étaient initialement visés par l'expérimentation.

Les étudiants constituent le premier public cible des actions de l'Afev. Chaque année, ils sont près de 7000 à s'engager contre les inégalités avec l'Afev.

2. Bénéficiaires directs :

2.1. Statistiques descriptives

Tous les ans, entre septembre et novembre, l'Afev lance une grande campagne de mobilisation des étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur partenaires.

Une réunion d'information spécifique sur le projet a été organisée en début d'année scolaire pour présenter la démarche aux bénévoles mobilisés à l'Afev.

Albi : Les étudiants volontaristes ont été ciblés en particulier à partir d'un panel plus large.

Cergy : 67 étudiants ont été identifiés au moment de l'inscription à l'Afev

Nantes : Les étudiants prioritairement ciblés sont les bénévoles 2009-2010 qui ont reconduit leur engagement à l'Afev pour une année, et les étudiants inscrits dans l'Unité d'Enseignement et de Découverte (UED) accompagnement à l'Afev. Plus généralement, l'ensemble des bénévoles a été informé du dispositif.

Lyon : Les étudiants ont été identifiés sur Lyon 1. Un ciblage particulier a été fait sur les étudiants de M1 et M2 et sur les bénévoles de l'Afev.

Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation

Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques		
1. Jeunes		
Âge		
Moins de 6 ans		
6-10 ans		
10-16 ans		
16-18 ans		
18-25 ans		167
Autres : <i>(préciser)</i>		
Autres : <i>(préciser)</i>		
Situation		
Elèves en pré-élémentaire		
Elèves en élémentaire		
Collégiens		
Lycéens en LEGT		1
Lycéens en lycée professionnel		
Jeunes apprentis en CFA		
Étudiants du supérieur		166
Demandeurs d'emploi		
Actifs occupés		
Autres : <i>(préciser)</i>		
Autres : <i>(préciser)</i>		
Niveau de formation		
Infra V		
Niveau V		
Niveau IV		13
Niveau III		
Niveau II		142
Niveau I		12
Sexe		
Filles		80%
Garçons		20%

2.2. Analyse qualitative

a) Démarche d'accompagnement d'étudiants

Les bénéficiaires ont été identifiés parmi les étudiants bénévoles à l'Afev. 25 volontaires en service civique à l'Afev et investis bénévolement dans une action d'accompagnement individualisé ont également participé au projet.

Au départ, 245 étudiants se sont inscrits au parcours d'accompagnement à la valorisation des compétences, ce sont finalement 167 étudiants qui ont participé au premier module d'accompagnement.

Nous avons identifié certains freins à la participation des jeunes au parcours d'accompagnement :

- des contraintes logistiques car dans certains sites d'expérimentation, les locaux étaient trop éloignés de l'université et de leur lieu d'habitation.
- le dispositif s'est révélé assez lourd à gérer pour les étudiants car il est venu s'ajouter à d'autres formations qu'ils ont dû suivre en parallèle. De plus, les contraintes d'emploi du temps n'ont pas toujours permis aux étudiants de participer aux modules.
- Enfin, l'étalement du dispositif sur l'ensemble de l'année universitaire avec trop d'espacement entre les différents modules.

3. Bénéficiaires indirects

Le projet a eu des répercussions sur les différents professionnels directement impliqués dans sa mise en œuvre :

- au niveau des professionnels de l'insertion des universités et de l'Afij
- au niveau des salariés de l'Afev

Grâce aux comités de pilotage du projet (locaux et national), des apprentissages se sont faits pour les porteurs du projet : autour de la notion de « compétences », en matière de gestion de projet (notamment pour ceux qui ont été en première ligne du côté de l'Afev et du côté de l'Afij). En outre, le projet a été l'occasion de nouer ou de renforcer des coopérations avec des partenaires, des acteurs de l'emploi et de l'insertion sur les territoires, des employeurs, des enseignants de l'UE libre, IUFM (Nantes)...

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

Année 2009-2010 : préparation de l'expérimentation

- Etude qualitative des compétences acquises à travers le bénévolat et exploration des dispositifs formels de valorisation : réalisation d'une carte des compétences susceptibles d'être acquises par les bénévoles en 2010-2011, qui a donné lieu à la réalisation d'une attestation de compétences.
- Préparation du dispositif d'accompagnement des étudiants bénévoles pour les amener à valoriser les compétences qu'ils acquièrent grâce à leur engagement
- Démarche préparatoire à la campagne de lobbying auprès de recruteurs
- 1ère campagne de testing menée par la fédération de recherche CNRS « travail, emploi et politiques publiques » (TEPP) du centre d'études pour l'emploi, université d'Evry.

Année 2010-2011 : phase d'expérimentation

L'expérimentation a consisté à tester un dispositif de valorisation des compétences acquises à travers le bénévolat composé de deux actions complémentaires sur 4 territoires universitaires :

- Une démarche d'accompagnement d'étudiants pour leur permettre de valoriser les compétences acquises à travers le bénévolat pour leur insertion professionnelle.

Il a consisté en trois modules répartis tout au long de l'année universitaire 2010-2011 menés par l'Afij, spécialiste de l'accompagnement vers l'insertion des jeunes diplômés, et pour certains sites les services d'information et d'orientation de l'université partenaire :

- un entretien initial personnalisé visant à faire le point sur le parcours et les attentes du bénévole : au cours de cet entretien, les étudiants répondent à un questionnaire sur leur parcours et leur engagement à l'Afev et analysent leurs réponses avec le professionnel de l'Afij qui leur remet un carnet d'accompagnement à la valorisation des compétences.
 - un module de formation collectif visant à amener les étudiants à valoriser les compétences acquises grâce à leur expérience à l'Afev : ce module permet aux étudiants d'échanger en groupe sur leur expérience et de prendre la distance nécessaire pour identifier leurs compétences
 - une simulation de présentation des compétences acquises par l'étudiant en individuel ou en semi-collectif : les étudiants se préparent à valoriser leur expérience auprès des recruteurs en exposant un argumentaire en lien avec leur projet professionnel.
- Une campagne de communication auprès des entreprises pour valoriser auprès des recruteurs les compétences acquises à travers le bénévolat.

A l'occasion de la journée mondiale du bénévolat du 5 décembre 2010 et en prélude de l'année européenne du bénévolat et du volontariat, l'Afev a publié un état des lieux de la valorisation du bénévolat dans le monde professionnel (cf <http://www.afev.fr/pdf/afev-recrutement.pdf>)

Cet état des lieux s'est appuyé sur les travaux menés par les évaluateurs du projet :

- les résultats de la campagne de « testing » de CV menée par l'université d'Evry afin d'étudier les effets du bénévolat sur l'accès à l'emploi dans les secteurs informatique et bancaire,
- l'étude menée par le cabinet DSetO qui décrypte et analyse les compétences susceptibles d'être acquises dans le cadre du bénévolat étudiant.

En complément, une enquête a été menée auprès de 250 recruteurs de jeunes diplômés ainsi qu'une audition de responsables d'entreprises et d'experts en relation sociale.

Cette campagne a été menée en partenariat avec trois autres associations : le Comité National Olympique et Sportif, la Croix Rouge Française et les Scouts et Guides de France.

Afin de permettre aux recruteurs d'appréhender au mieux les compétences acquises par les bénévoles et l'intérêt que ces compétences représentent pour le monde professionnel, un séminaire de travail a eu lieu le 1 juin 2011 dans les locaux de BNP Paribas, partenaire de notre démarche. Cette journée de travail a été organisée avec différents acteurs du recrutement, de la formation et de l'insertion : AFIJ, IMS-Entreprendre pour la Cité, l'INJEP, la Conférence des Présidents d'Université, la lettre d'information « Universités et Territoires ».

En outre, des représentants du monde professionnel, comme le Groupe Brézillon, la CFDT, et la Protection Judiciaire de la Jeunesse, la DGRH de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sont intervenus.

Elle a accueilli une centaine de personnes, représentants d'entreprises, d'universités, de collectivités et de l'Etat et responsables associatifs.

Ce séminaire, en présence de Madame Jeannette Bougrab, a permis de lancer une « Déclaration des Recruteurs » avec le soutien du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et à la Vie Associative, laquelle a été signée par les villes de Nantes et de Bordeaux, ainsi que par la direction des Ressources Humaines de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, avec lesquelles nous étudions actuellement la déclinaison opérationnelle de cette déclaration.

Une campagne de relations presse a été initiée en partenariat avec le CNOSF, la Croix Rouge Française et les Scouts et Guides de France. Cette campagne a donné lieu à des publications dans la presse spécialisée comme dans le magazine Entreprise et Carrières, l'AEF, BFM TV Business.

Un site Internet a été mis en place afin de relayer les différentes informations sur la campagne (www.recruiterautrement.org).

Localement sur les sites d'expérimentation, la démarche de prise de contacts avec les entreprises privées et publiques suivantes a été initiée en 2010 et poursuivie en 2011 :

Albi : mairie d'Albi, Pôle emploi, mission jeune locale et de la CCI, CIBC

Cergy : DRH à la retraite, APEC (siège Cergy), Spie Batignolles (siège Neuilly), Communauté d'agglo de Cergy Pontoise, Fondation Ratp, Société Générale, Pôle Emploi, Etia.

Lyon : le président de la CCI, la Maison de l'Emploi et de la Formation, le service communication de BNP Rhône-Alpes, des élus du grand Lyon à l'insertion, des journalistes, la Freres, le conseil de développement, le responsable RH de Merck santé, le cabinet de

recrutement et conseil en management partenaire de Lyon 1 Humblo Grant Alexander, l'agence nationale des directeurs de ressources humaines, l'APEC et le Prao, une structure régionale sur l'aide à l'orientation.

Nantes : le directeur de la CGPME et la directrice adjointe IUFM de l'université, le Service jeunesse de la mairie, la CCI.

Année 2011-2012 : évaluation de l'expérimentation

- Etude d'impact du dispositif d'accompagnement des étudiants par DS&O, les résultats ont été publiés en décembre 2011 :

Etude quantitative :

Un questionnaire a été adressé aux bénévoles qui ont participé au dispositif avec un taux de retour très satisfaisant de 30%.

Etude qualitative :

Sur chacun des 4 sites pilotes, des rencontres ont été organisées avec :

2 à 3 étudiants bénéficiaires du dispositif

2 à 3 pilotes locaux AFEV (Délégué territorial, chargé de développement local, volontaire)

Les accompagnants : AFIJ, SCUIO pour Nantes (Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation)

- 2ème campagne de testing menée par la fédération de recherche CNRS « travail, emploi et politiques publiques » (TEPP) du centre d'études pour l'emploi, université d'Evry : publication des résultats en 2012

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

Numéro du projet	Description synthétique de chaque action	Spécifique au caractère expérimental du projet (oui/non)	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
				Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
	AP1_n° 212								
1. Préparation de l'expérimentation : "valorisation des compétences"	01/09/2009 au 31/08/2010	oui							
	Les actions sont menées transversalement et tout au long de l'année par le même personnel			2	0,10	Direction		Déplacements, missions, réception pour les comités de pilotage	
				1	0,10	Déleguée à la citoyenneté et aux initiatives solidaires			
				3	0,15	Délégués régionaux			
				4	0,65	Délégués Territoriaux			
	Détail des actions menées								
Action n°1	Etude qualitative des compétences acquises à travers le bénévolat	oui	7 mois					Etude PCC	
Action n°2	Préparation du dispositif d'accompagnement des étudiants bénévoles	non	4 mois						
Action n°3	Démarche préparatoire à la campagne de lobbying auprès des recruteurs	non	1 mois						
2. Lancement de l'expérimentation	01/09/2010 au 28/02/2011		6 mois	2	0,05	Direction		Déplacements, missions, réception pour les comités de pilotage	
	Les actions sont menées transversalement et tout au long de l'année par le même personnel			1	0,05	Déleguée à la citoyenneté et aux initiatives solidaires			
				3	0,08	Délégués régionaux			
				4	0,33	Délégués Territoriaux			
				1	0,38	Chargé de communication			
Action n°1	Démarche d'accompagnement des étudiants	non						Honoraires AFJ	
Action n°2	Réalisation étude	oui							
Action n°3	Campagne de communication auprès des entreprises	non						Honoraires PCC	
3. Achèvement de l'expérimentation	01/03/2011 au 31/08/2011		6 mois	2	0,05	Direction		Déplacements, missions, réception pour les comités de pilotage	
	Les actions sont menées transversalement et tout au long de l'année par le même personnel			1	0,05	Déleguée à la citoyenneté et aux initiatives solidaires			
				3	0,08	Délégués régionaux			
				4	0,33	Délégués Territoriaux			
Action n°1	Démarche d'accompagnement des étudiants	non		1	0,38	Chargé de communication		Honoraires AFJ	
Action n°2	Campagne de communication auprès des entreprises	non						Honoraires PCC	
Action n°3	Elaboration du séminaire de travail du 1er juin 2011	non							Séminaire
4. Achèvement de l'évaluation	01/09/2011 au 31/12/2011		4 mois	2	0,05	Direction		Déplacements, missions, réception pour les comités de pilotage	
	Les actions sont menées transversalement et tout au long de l'année par le même personnel			1	0,10	Déleguée à la citoyenneté et aux initiatives solidaires			
				3	0,15	Délégués régionaux			
				4	0,53	Délégués Territoriaux			
Action n°1	Etude de l'impact	non		1	0,08	Chargée de mission			

Compléments au tableau :

Difficultés rencontrées :

De manière générale, le temps de préparation de l'expérimentation était trop succinct (un an en tout.) Nous estimons à deux années le temps nécessaire : une année pour conduire l'étude qualitative des compétences acquises à travers le bénévolat, et une autre année pour préparer le dispositif d'accompagnement des bénévoles.

Le temps de préparation du dispositif d'accompagnement a été sous-évalué, nous estimons ce temps à une année avant le démarrage d'un accompagnement en tant que tel pour toute organisation amenée à mettre en place cette démarche pour la première fois.

Nous avons également sous-évalué le temps nécessaire à la préparation et à la conduite de la campagne de sensibilisation des entreprises, qui a dû au niveau local se mener en parallèle de la préparation et de la conduite du dispositif d'accompagnement.

Impact de la mise en œuvre du protocole d'évaluation et des relations avec l'évaluateur sur l'action concernée :

Cabinet DSetO :

La démarche préparatoire à l'évaluation a été en partie conduite par le cabinet DSetO. Il s'est agi de conduire une analyse des compétences issues de l'engagement bénévole. Son impact a été très positif puisque l'étude a servi à préparer l'expérimentation à proprement parler.

La mise en œuvre du protocole d'évaluation du dispositif d'accompagnement a été pensée de manière parallèle avec la mise en œuvre du dispositif d'accompagnement, ce qui devrait se faire dans toute démarche de méthodologie de projets.

Université d'Evry :

L'évaluation menée consistait en la mise en place d'une campagne de testing de CV en amont et en aval de la campagne de communication en direction des entreprises.

Les résultats de la première campagne de testing ont été utiles pour alerter les entreprises sur la faible valorisation de l'engagement dans les recrutements. Toutefois, il y a eu une phase compliquée de communication des résultats, qui a été faite directement par l'université d'Evry sans dans un premier temps concertation avec l'Afev, ce qui a eu des impacts négatifs sur la campagne presse que nous menions en parallèle. Cependant, nous avons très vite pu réajuster nos positionnements respectifs.

Interactions avec le droit commun :

La mise en œuvre de l'expérimentation s'est faite avec le soutien du droit commun.

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
AFIJ	L'Afij a mis en œuvre le dispositif d'accompagnement des étudiants engagés dans des actions de l'Afev pendant l'année 2010-2011, en lien avec les universités partenaires et l'Afev.
Cabinet conseil PCC	PCC a eu en charge la réalisation d'un état des lieux sur la valorisation du bénévolat
Universités d'Albi, de Cergy, Lyon 1 et Nantes	Au niveau local, les universités ont co-piloté le projet avec l'Afev.

Partenaires nationaux :

- l'Association pour Favoriser l'Emploi des Jeunes (Afij) a mis en œuvre le dispositif d'accompagnement des étudiants engagés dans des actions de l'Afev pendant l'année 2010-2011, en lien avec les universités partenaires.

Au niveau local, les responsables locaux de l'Afij ont été impliqués dans les comités de pilotage aux côtés des universités partenaires et de l'Afev. Ils ont également participé au troisième comité projet national.

Au niveau national, nous avons co-construit avec le directeur général et le directeur adjoint de l'Afij le cadre commun du dispositif d'expérimentation, lequel a été validé ensuite en comité projet national.

- Le cabinet conseil PCC a eu en charge la réalisation d'un état des lieux sur la valorisation du bénévolat.

Nous avons élaboré ensemble les grandes lignes de l'état des lieux de la valorisation du bénévolat et avons identifié des acteurs clés à rencontrer afin d'élaborer un discours en direction du monde de l'entreprise.

- Partenaires locaux : Université d'Albi, de Cergy, Lyon 1 et Nantes

Nous avons souhaité pouvoir impliquer de manière très forte les universités partenaires sur le portage du projet, qui a au niveau local été co-piloté par l'Afev et l'université. Nos interlocuteurs sont généralement les responsables des services de la vie étudiante et/ou de l'insertion professionnelle des étudiants.

Nous nous appuyons sur ces interlocuteurs pour développer une valorisation des compétences dans des Unités d'Enseignement Libres.

Ces universités ont également participé fortement à la dynamique nationale du projet, puisqu'elles ont été parties prenantes du comité projet national.

Renforcement / création de partenariats :

Partenariats non associés au montage du projet en amont

Comme présenté dans la partie « déroulement de l'expérimentation », le projet a permis le renforcement et la création de nouveaux partenariats. Pour l'illustrer, nous avons grâce à la dynamique du projet, créé des partenariats inexistant auparavant comme avec les directions RH de BNP Paribas et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Ces partenariats ont donné lieu à des accords pour favoriser la mise en lien entre des bénévoles et des recruteurs.

Depuis quelques mois, l'Afev travaille également en lien avec la Fédération Syntec pour sensibiliser les recruteurs à la valorisation de l'engagement solidaire, dans le cadre d'une démarche de CV citoyen.

Par ailleurs, une partie de l'expérimentation a été conduite en lien avec trois autres organisations de bénévoles (Comité National Olympique et Sportif, Croix Rouge Française, Scouts et Guides de France) avec qui nous n'avions aucun lien opérationnel jusque là.

Partenariats associés au montage du projet en amont :

Au niveau des universités, nous avons noué des relations avec les services d'orientation et d'information qui étaient peu importants jusque là, ainsi qu'avec l'Afij.

De manière générale, nous poursuivons la dynamique partenariale enclenchée grâce à l'expérimentation, car cela permet un renforcement de l'ancrage territorial de l'Afev et la mise en réseau avec les acteurs de l'insertion.

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'expérimentation pour la jeunesse	59,77%
Cofinancements extérieurs à la structure soit :	40,23%
Partenariats privés (Fondation BNP Paribas)	15,71%
DGESIP	5,54%
collectivités Territoriales	
- Région (Rhône Alpes, Pays de la Loire)	7,46%
- Département (CG Loire Atlantique)	3,56%
- Villes (Nantes)	3,43%
- Université (Cergy, Albi, Nantes)	2,96%
Emplois aidés (fonjep)	1,57%
Autofinancement	0,00%

Les autres partenaires financiers impliqués dans l'expérimentation, en dehors de la DGESIP, cofinancent en réalité en droit commun les postes des salariés plus que le projet.

Cependant, des partenaires tels que la fondation BNP Paribas ont réellement soutenu le projet dans sa réalisation, notamment sur le séminaire.

Ce financement reste ponctuel, sur une manifestation bien précise.

Se pose donc la question pour nous en perspective de la fin de l'expérimentation, en particulier le financement du dispositif d'accompagnement à la valorisation de l'expérience d'engagement, pour lequel nous n'avons pour le moment aucune solution.

C. Pilotage de l'expérimentation

- **Au niveau national**, organisation de cinq comités projets nationaux réunissant les universités partenaires des sites d'expérimentation, les délégations Afev, le cabinet Conseil DSetO entre novembre 2009 et décembre 2011.

Composition :

Au fur et à mesure et selon l'ordre du jour ont pu participer l'Afij (nationale et responsables antennes locales) pour la mise en place du dispositif d'accompagnement des étudiants bénévoles, le cabinet conseil PCC pour la campagne de lobbying, l'université d'Evry pour la présentation des résultats de la campagne de testing de CV.

Ont également été conviés à chaque comité de pilotage un représentant du ministère de la jeunesse.

Des réunions bilatérales avec les différentes parties prenantes ont été organisées en préparation des comités projets nationaux.

- **Au niveau local**, mise en place de comités de pilotage associant les universités, l'Afij et l'Afev à partir de la fin de l'année universitaire 2009-2010

Des comités de pilotage locaux ont été mis en place dans chaque territoire d'expérimentation associant dans un premier temps l'Afev, l'université partenaire et l'Afij. Ces comités de pilotage ont préparé l'expérimentation du dispositif d'accompagnement d'étudiants engagés pour les amener à valoriser les compétences qu'ils acquièrent à travers le bénévolat : recherche des partenaires, identification des étudiants concernés, détermination de la forme d'accompagnement semblant la plus pertinente au regard des compétences identifiées.

Ces comités de pilotage ont été élargis dans un deuxième temps à des acteurs de l'insertion et de la valorisation sur les territoires et à des recruteurs.

- **Comité de pilotage de Cergy (réuni 3 fois)**

Composition

Pour l'Afev : la déléguée régionale Ile de France, la déléguée territoriale de Cergy, un chargé de développement local

Une représentante de l'Afij

Pour l'université de Cergy : la chef du service SCUIO et le chargé de mission égalité des chances

Il était prévu au départ que le Copil s'ouvre d'une part au responsable de l'UE « Validation de l'engagement étudiant » et à 1 ou 2 bénévoles de l'Afev

- **Comité de pilotage d'Albi (réuni 5 fois)**

Composition

Pour l'Afev : le délégué territorial et selon les cas un volontaire travaillant sur cette thématique

Une représentante de l'Afij

Pour l'Université : la responsable du DOSI (Division de l'orientation, des stages et de l'insertion)

○ **Comité de pilotage de Lyon (réuni 3 fois)**

Composition

Pour l'Université : Vice Président, Conseil des études et de la vie universitaire ; Vices présidents étudiants (2) ; chargé de mission de la vie étudiante ; Division des études et de la vie universitaire ; bureau de la vie étudiante ; SCUIO ; le responsable de l'UEL « engagement citoyen »

Pour l'AFIJ la responsable de relais locale

Pour l'AFEV : la déléguée territoriale et des chargés de développement local de Lyon, la déléguée régionale Rhône-Alpes

○ **Comité de pilotage de Nantes (réuni 3 fois)**

Composition

Pour l'université : Directrice adjointe de l'IUFM, Responsable de l'UED « Intervention au sein de l'AFEV » Professeur Faculté de Sciences,

Pour l'AFIJ : Responsable de l'antenne locale,

Pour l'AFEV : le délégué territorial et la déléguée régionale

De nombreuses réunions ont eu lieu avec les différents partenaires en marge du comité de pilotage.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

Pour plus de précisions : se reporter à la synthèse de l'évaluation de l'expérimentation

A. Analyse du dispositif expérimenté

1. Les bénéficiaires du dispositif sont le reflet du public habituel de l'Afev

Leur répartition par filière et par niveau correspond au public traditionnel de l'Afev, autrement dit le ciblage a bien été effectué.

2. Les motivations pour intégrer le dispositif sont peu utilitaristes

L'intérêt pour le dispositif ne paraît pas guidé par la proximité de l'aboutissement des études ou de l'entrée dans la vie active. En revanche, il intéresse à partir du moment où l'étudiant a déjà eu une première expérience qui l'a conduit à se poser la question de ses compétences, ainsi que ceux qui sont proches de l'association, autrement dit qui font confiance à la structure pour s'engager dans un dispositif qui peut apparaître lourd au prime abord.

3. Une appréciation globalement positive du dispositif

84% des bénévoles se déclarent satisfaits. Ont été notamment mis en avant : le contenu des trois sessions, la qualité de l'animation par des professionnels de l'insertion, l'alternance de séquences individuelles et collectives, le lien entre le travail théorique et l'action.

Certains points d'organisation pourraient être améliorés.

4. Des difficultés à maintenir la mobilisation des bénévoles tout au long de l'accompagnement qui ne remet pas en cause la pertinence du projet et témoigne de son caractère expérimental

Le temps réduit de l'expérimentation (une année) a conduit à des recouvrements entre temps de préparation à l'expérimentation et temps d'expérimentation à proprement parler dans la chaîne des acteurs de l'accompagnement et de l'apprentissage.

Cela a conduit à des difficultés dans la mobilisation des bénévoles sur la durée, qui ne remettent pas en cause l'intérêt du dispositif, puisque la quasi-totalité des bénévoles le recommandent.

5. Des apports incontestables : les effets visés sont atteints

- Un révélateur des compétences acquises pour les étudiants
- Un dispositif structurant pour le projet professionnel
- Une aide à la réflexivité et à la confiance en soi
- Un dispositif apprenant pour les pilotes et gestionnaires du projet

En résumé :

L'expérimentation est concluante dans la mesure où les parties prenantes et les bénévoles (notamment les étudiants en fin de parcours) en ont reconnu l'intérêt.

En effet l'expérimentation a permis :

- De combler un manque en termes d'accompagnement à l'insertion
- De compléter l'accompagnement des bénévoles à l'action proposé par l'Afev
- De nouer des liens avec les acteurs de l'insertion et du monde professionnel
- De renforcer les collaborations entre universités et territoires

Modélisation du dispositif :

Suite à la réussite de l'expérimentation et du véritable engouement que rencontre cette démarche à la fois auprès des acteurs de l'Afev (salariés et bénévoles) et des partenaires engagés, l'association a prévu d'étendre le dispositif à l'ensemble du réseau.

Pour mettre en place ce dispositif, des financements spécifiques sont nécessaires, à la fois pour l'appui à la tête de réseau sur le pilotage de la démarche, et pour sa mise en place au niveau local.

Public :

Les enseignements de l'expérimentation nous incitent à cibler dans notre catégorie de bénévoles étudiants 3 catégories, qui peuvent se recouper, mais qui représentent environ 15 à 20 % des effectifs annuels :

- les étudiants en fin de parcours d'études, en voie d'insertion professionnelle, en recherche de formation,
- les étudiants qui reconduisent leur engagement à l'Afev pour la seconde année,
- les étudiants en UE engagement.

Cependant tout étudiant qui a au moins 4/5 mois d'accompagnement pourra s'il le souhaite participer à la démarche.

Parcours :

Chaque étudiant volontaire devra suivre un parcours, qui pourra être adapté aux ressources/partenariats locaux, mais qui devra alterner obligatoirement un(des) temps collectif(s) et un(des) temps individuel(s).

Le(s) temps collectif(s) va permettre à un petit groupe, en atelier/formation, de travailler sur l'identification des compétences acquises à l'Afev, sur la base des activités mises en place au cours de l'accompagnement, les difficultés rencontrées avec l'enfant, les solutions envisagées etc. Ces temps pourront être animés par des salariés de l'Afev, des formateurs professionnels de l'insertion, des structures partenaires (Universités, structures d'insertion etc.) en fonction du contexte local et des ressources mobilisables.

Un second temps associé aura pour vocation la valorisation proprement dite des compétences et leur appropriation par l'étudiant dans sa démarche d'insertion professionnelle, notamment par le biais des principaux outils dont il dispose : CV, lettre de motivation, préparation à un entretien de motivation.

L'objectif est de préparer l'étudiant bénévole à porter un regard et tenir un discours « professionnel » sur son expérience à l'Afev. Ils pourront être animés par des acteurs de la formation et de l'insertion.

Le(s) temps individuel(s) :

Avec les équipes de l'Afev, et notamment son référent salarié qui suit le bénévole toute l'année et qui en a une connaissance plus approfondie. Cette étape permet de faire un point personnalisé qui complète les temps collectifs, et d'individualiser la démarche pour qu'elle réponde au mieux aux besoins des bénévoles. C'est également l'occasion de remplir les outils de valorisation élaborés pendant l'expérimentation, notamment l'attestation de compétences.

Avec des professionnels, pour prolonger ce travail de valorisation, soit par des mises en situations, des rencontres, des entretiens simulés, avec des entreprises/collectivités locales partenaires, soit par un suivi personnalisé avec des professionnels de l'insertion ou de l'orientation, (AFIJ, SCUIO...).

Calendrier :

- Septembre/novembre : présentation de la démarche valorisation des compétences aux étudiants bénévoles, en ciblant plus particulièrement les catégories pré-citées : réunions d'information, distribution de plaquettes...
- Avril/mai : atelier/formation collectif pour les étudiants volontaires.
- Mai / juin : temps individuels de suivi, Afev/partenaires extérieurs.
- Fin de l'accompagnement : remise de l'attestation de compétences.

Partenaires :

La valorisation des compétences est une démarche fondée sur un partenariat multiforme dans laquelle chaque acteur peut proposer une expertise particulière :

- l'Afev : sa connaissance des activités menées dans le cadre de l'accompagnement et des compétences afférentes, sa proximité avec les bénévoles engagés.
- Les spécialistes de l'insertion : formateurs, associations spécialisées dans ce domaine, services d'orientation et d'insertion des Universités : apporter aux étudiants un cadre plus général sur les compétences et sur les problématiques de l'insertion.
- Les entreprises/collectivités territoriales, partenaires de l'Afev à différents titres, qui peuvent potentiellement être intéressés par le vivier de candidats que constituent ces

étudiants : confronter les compétences acquises dans l'engagement à l'Afev avec celles demandées par le monde professionnel.

Outils :

L'expérimentation avec le FEJ a permis d'élaborer des outils très complets pour aider à la fois les bénévoles et les acteurs les accompagnant, outils qui ont fait leurs preuves dans le cadre de l'expérimentation, mais qu'il convient de simplifier un peu pour faciliter leur appropriation :

- attestation de compétences
- carte des compétences Afev
- guide d'accompagnement
- trame de formation collective
- panel d'outils à disposition sur les moyens de valorisation : CV type, profil de poste, trame d'entretien de motivation etc.

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. Public visé

L'évaluation nous a montré qu'il était important pour les bénévoles d'avoir une expérience significative (plusieurs mois) dans l'association pour bénéficier au mieux de ce type d'accompagnement. Par ailleurs, le public naturellement intéressé par ce type d'actions est composé soit de jeunes projetant à court terme une recherche de stage ou d'emploi et / ou en demande d'une reconnaissance par les acteurs de la formation et de l'insertion.

Ainsi, l'essai de cette expérimentation pourrait être intéressant en renforcement des unités d'enseignement libre dédiées à l'engagement des universités, ou bien s'inscrire dans les accompagnements à la valorisation des expériences et compétences comme le PEC.

Nous notons également l'intérêt d'en faire un enjeu de la Responsabilité Sociale des Universités, en mettant en lien universités et acteurs de l'insertion des territoires.

2. Actions menées dans le cadre du dispositif testé

Etape préparatoire :

Il est nécessaire de prévoir un temps important à la préparation du dispositif d'accompagnement.

Ce temps de préparation devrait avoir pour objectif de :

- Cibler le public. Une fois le public ciblé, le mobiliser dans le dispositif.
- Travailler à l'appropriation du dispositif par les porteurs du projet
- Construire les partenariats nécessaires à la mise en œuvre du projet
- Associer les acteurs impliqués, en particulier si ces acteurs n'ont pas de culture de travail commune
- Définir les étapes de ce dispositif d'accompagnement et réaliser les outils nécessaires

Améliorations éventuelles à apporter au dispositif :

Réduire la durée de l'accompagnement à la valorisation des compétences. Le dispositif expérimenté est, pour certains étudiants, trop lourd à cumuler avec leurs études et les autres formations dispensées par ailleurs par l'Afev.

Etre attentifs au lieu de l'accompagnement et au calendrier.

Points d'attention :

- le temps d'appropriation nécessaire pour les équipes qui portent le projet localement
- la place des acteurs et le positionnement de l'Afev
- les ressources nécessaires à la généralisation de cet accompagnement

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Partenaires opérationnels incontournables pour un public d'étudiants bénévoles :

- Structures d'accueil des bénévoles (associations)
- Acteurs de la formation (établissements d'enseignement supérieur)
- Acteurs de l'insertion au sens large (structures d'accompagnement spécialisées, recruteurs publics et privés notamment)

Modalités de gouvernance indispensables :

La mise en place d'un comité de pilotage semble indispensable, mais à un rythme moins important dans une phase d'essaimage. Elle doit associer les décisionnaires des structures mentionnées ci-dessus.

4. Impacts sur la structure

Les pratiques professionnelles des salariés de l'Afev ont nettement évolué : elles ont intégré pour les sites concernés une nouvelle dimension à l'accompagnement proposé aux bénévoles engagés dans la structure, et ont permis de créer ou de renforcer des partenariats avec différentes structures.

La dimension apprenante du dispositif pour les porteurs de projet a été importante : en terme de méthodologie mais aussi sur le fond (apprentissage sur la notion de compétences).

La valorisation de l'expérience est une question qui dépasse aujourd'hui le seul public des bénévoles à l'Afev : elle concerne également les salariés (démarche d'analyse des fiches de poste) ainsi que les jeunes en service civique (intégration de cette question dans l'accompagnement réalisé par les tuteurs).

De nombreux outils ont été créés (voir en annexes du dossier).

L'ancrage territorial des sites concernés est plus important, car il s'est étendu à des acteurs d'un type nouveau (structures spécialisées dans l'insertion, recruteurs).

Conclusion :

Le bilan de l'expérimentation est très positif. Il répond à une attente des étudiants et la mise en œuvre expérimentale a été concluante.

Toutefois, deux éléments nous semblent importants à pointer pour la mise en œuvre de toutes politiques publiques visant à soutenir l'expérimentation et l'innovation sociale :

- Augmenter la durée totale d'expérimentation. Pour la mise en œuvre d'une expérimentation comme nous l'avions pensé (réalisation d'une étude préparatoire à l'expérimentation, préparation d'un dispositif d'accompagnement, réalisation du dispositif, évaluation), trois années sont insuffisantes pour mener à bien l'ensemble de ces phases.
- Adapter la temporalité du cadre général des expérimentations à la temporalité des actions : la mise en œuvre de chacune des phases de l'expérimentation se fait sur une année scolaire (au vu du public et des acteurs impliqués) et non sur une année civile.

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

- **Tableau 1 sur les publics**
- **Tableau 2 sur les actions**
- **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**

A decorative graphic on the left side of the page consists of several colored squares and dashed boxes. The colors include purple, green, orange, and blue. The dashed boxes are in orange, blue, and green. The squares are solid and have rounded corners. They are arranged in a scattered pattern, with some overlapping.

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>